

Le roi, mari trahi : par sa femme, son imagination ou ses hommes ? (Lais et romans arthuriens des XII^e et XIII^e siècles)

L'adultère apparaît comme un facteur de perturbations, or nombreux sont les textes dans lesquels la reine éprouve une attirance pour le héros dont la valeur est ainsi soulignée. Si certains auteurs, inspirés par l'idéologie courtoise, célèbrent le désir des amants, d'autres, plus moqueurs, préfèrent mettre l'accent sur l'inconstance féminine. En fait, ce n'est pas lorsque la reine est la plus volage que la cour, ou même le royaume, sont menacés : tout dépend finalement des sentiments et de l'attitude du roi. Inconscient ou, en apparence, peu préoccupé par les trahisons de son épouse, Arthur n'expose pas sa société au péril ; jaloux, le roi n'échappe pas toujours au ridicule mais, dès lors qu'il soupçonne la reine à tort, il devient un personnage odieux et dangereux. Par ailleurs, dans le roman qui donne la plus large part aux aventures des chevaliers, la trahison masculine liée à l'adultère n'atteint-elle pas davantage le roi que l'inconduite de sa femme ?

Parfois, le roi est manipulé par la reine et son amour pour elle provoque des fautes graves, telle celle de manquer à son devoir de largesse. Le roi de *Graelent*¹ semble ainsi le jouet d'une épouse dont il admire tant la beauté qu'il l'exhibe régulièrement devant ses vassaux. Mais la reine s'éprend de Graelent et elle se confie à

1 — *Les Lais anonymes des XII^e et XIII^e siècles*, éd. Prudence Mary O'Hara Tobin, Genève, Droz, 1976 ; *Graelent*, pp. 83-125. Traduction de Danielle Régner-Bohler : *Le Cœur mangé*, Paris, Stock + Moyen Âge, 1979 ; *Lai de Graelent*, pp. 27-46.

son chambellan qui, loin de réprouver cet amour adultère, prédit, en se trompant, que le chevalier s'en réjouira². Déçue dans ses attentes, la reine dénigre le héros, elle empoisonne ses relations avec son mari et incite ce dernier à retenir sa solde. Le roi laisse alors s'appauvrir un chevalier qui l'a inlassablement aidé à guerroyer contre ses ennemis.

Il arrive cependant que la reine, moins certaine de son emprise sur son mari, redoute une dénonciation. Ainsi, dans *Guingamor*³, elle s'inquiète d'autant plus que le chevalier qui l'a éconduite est le neveu du roi et qu'il est destiné à lui succéder. La dame sait alors se montrer rouée, elle parvient à éloigner Guingamor sans que son époux ne la suspecte. Quitte à fâcher le roi, elle mentionne la chasse au sanglier blanc dont nul n'est jamais revenu. Évidemment, le héros ne peut résister à l'appel de cette aventure si bien que, comme dans *Graelent*, le chevalier qui refuse de trahir son souverain est destiné à l'Autre Monde.

Mais l'attitude d'Arthur peut aussi paraître plus équivoque. Est-il vraiment dupe des aventures de sa femme ? Chez Marie de France, Lanval rejette les avances de la reine qui l'accuse aussitôt d'homosexualité⁴. Courroucé, Lanval évoque la supériorité de son amie la fée. Selon lui, même les servantes de sa compagne valent largement la reine⁵. Celle-ci rapporte les propos de Lanval au roi, mais elle diffame le chevalier : il aurait sollicité son amour et se serait vanté à cause de son refus. Le roi est alors furieux et il se promet de faire brûler ou pendre Lanval si celui-ci ne parvient pas à se justifier. Se conformant cependant à son devoir, Arthur convoque ses barons afin qu'ils rendent le verdict. Le jour du procès, deux ravissantes demoiselles annoncent la venue de la fée. Deux autres suivantes arrivent ensuite, plus belles que la reine. Mais la fée qui apparaît surpasse toutes les femmes. Elle s'adresse au roi et ne ménage pas la reine :

[...] « Ceo saces tu
que la reine a tort eü :
unkes nul jur ne la requist. »

Lanval, vv. 637-639.

2 — *Graelent*, vv. 34-38.

3 — *Les Lais anonymes des XII^e et XIII^e siècles*, op. cit. ; *Guingamor*, pp. 127-155. Traduction de Danielle Régner-Bohler : *Le cœur mangé*, op. cit. ; *Lai de Guingamor*, pp. 47-66. Les rois de *Graelent* et de *Guingamor* demeurent anonymes. Tous les deux exercent leur pouvoir sur la Bretagne.

4 — *Lais de Marie de France*, éd. Karl Warnke, traduction de Laurence Harf-Lancner en regard, Paris, Le Livre de Poche (Lettres Gothiques), 1990 ; *Lanval*, pp. 134-167.

5 — Marie de France ne donne pas le nom de Guenièvre à la reine mais il s'agit de la femme d'Arthur. Gauvain et Yvain sont cités parmi les membres de la cour.

Le héros est libéré sans que nulle parole ne s'élève pour s'étonner du mensonge féminin. Mais le silence n'est-il pas parfois la plus sage des attitudes ? Et lorsque la tromperie féminine n'inspire plus aucun doute à personne, il faut savoir s'en accommoder.

Dans le *Lai du Cort Mantel*⁶ où, à une exception près, la déloyauté de toutes les femmes de la cour est prouvée par le vêtement merveilleux, la reine veille à garder bonne contenance de manière à ne pas accroître l'importance de la honte. Quant à Arthur, même s'il commence par laisser percer son irritation, il peut sans doute se rassénérer en songeant que la seule femme à se révéler fidèle (parmi plus de mille) a été découverte à sa cour⁷. Par ailleurs, la banalité de la trahison rend cette dernière plus supportable et ce raisonnement, auquel souscrivent les chevaliers, s'accorde avec les réactions que Robert Biket prête au roi dans le *Lai du Cor*⁸. Là encore, la faute de la reine⁹ semble attestée par la merveille. Cependant, le texte précise que l'infidélité peut n'intervenir qu'en pensée. Une autre ambiguïté subsiste, puisque l'objet merveilleux peut également dénoncer la jalousie masculine. Arthur, ne s'estimant pas mis en cause, saisit un couteau dans l'intention de tuer son épouse. La reine a beau protester de sa vertu, il ne la croit pas. Décidé à ne pas connaître seul le déshonneur, il veut que ses plus hauts vassaux tentent l'épreuve. La certitude avec laquelle il semble pressentir leur échec ne révèle-t-elle pas son tempérament de jaloux ? Ne s'exprimait-il pas encore plus fortement lorsqu'il prétendait agresser la reine ? Finalement, en constatant la fréquence de la faute, Arthur se met à rire et pardonne à son épouse. Un seul homme, Garaduc, s'avère heureux en mariage et le roi le complimente en lui octroyant un fief. Comme dans le *Lai du Cort Mantel*, la merveille qui a introduit la perturbation est éloignée.

Il faut chasser le souvenir de la honte collective si bien que le sénéchal Keu reçoit des reproches lorsque, dans *La Vengeance Raguidel*¹⁰, il fait allusion à l'aventure du manteau, survenue l'avant-veille¹¹. Cependant, sera-t-il si facile d'effacer le déshonneur ?

6 — *Mantel et Cor*, deux lais du XII^e siècle, textes établis et présentés par Philip Bennett, Exeter (University of -), 1975 ; *Lai du Cort Mantel*, pp. 1-39.

7 — Son ami se nomme Karadoc Briebraz.

8 — *Mantel et Cor*, *op. cit.* ; *Lai du Cor*, pp. 41-63.

9 — Dans le *Lai du Cort Mantel*, comme dans le *Lai du Cor*, la reine demeure anonyme. Dans les deux cas, elle est l'épouse d'Arthur.

10 — *La Vengeance Raguidel*, éd. Mathias Friedwagner, Halle, 1909.

11 — Caradeul Briefbras est encore le seul dont l'amie apparaît loyale et quand Gauvain revient à la cour avec la belle Idain, le sénéchal laisse éclater son ressentiment contre les femmes. Gauvain estime alors qu'Idain aurait réussi l'épreuve mais, par la suite,

« Kex, taissiés vos ! ce dist li rois
 Vilennie et blame i avés
 Qui nos hontes ramentevés.
 Taissiés vos ent, n'en parlés mes ! »
 « Je voir n'en parlerai ja mais,
 dist Kex, car je n'en ai que faire.
 On ne puet le honte desfere,
 Tuit le sevent, bien le savés ! »

La Vengeance Raguidel, vv. 4118-4125.

Au contraire d'Arthur, nous pouvons nous interroger : qui sont les coupables ? Si la plupart des chevaliers trompent allégrement leurs compagnons, leur frivolité leur évite aussi de s'entretuer pour de telles affaires. Le caractère humoristique du passage écarte la soif de vengeance qui assombrirait la description amusée de la société arthurienne. Curieusement, la désinvolture paraît alors rejoindre le bon sens.

Agressives, les dames pourraient elles aussi provoquer des dommages et c'est pourquoi Guinier, la seule dame honnête de la *Première continuation*¹², doit être soustraite à la haine mortelle de la reine¹³. Seul l'époux de Guinier, Caradoc, réussit à boire dans le cor merveilleux et, comme dans le lai, Arthur se réjouit en constatant que si le vin se renverse sur lui, il se répand également sur les autres chevaliers¹⁴. Bien différent de la reine déloyale, envieuse et vindicative, le roi marque son estime pour Caradoc en le retenant parmi ses proches¹⁵. Le texte analyse le besoin de sauver les apparences. Arthur, qui ne se doutait pas de l'infidélité, sait dissimuler sa colère afin de ne pas inquiéter les siens :

il changera d'avis.

12 — *Première Continuation de Perceval ou Continuation Gauvain*, éd. William Roach and Robert H. Ivy : version longue, (*The Continuations of the Old French Perceval of Chrétien de Troyes*), Philadelphie, University of Pennsylvania Press, t. II, 1965 (1^e éd. : 1949). Traduction de Michelle Szkilnik : *La Légende arthurienne*, Paris, éd. Robert Laffont (Bouquins), 1992 ; *Le Livre de Caradoc*, pp. 431-507.

13 — Guinier est renvoyée chez elle.

14 — Dans la *Continuation* en version longue, texte auquel nous nous référons, le cor peut dénoncer l'infidélité de la femme aussi bien que celle de l'homme (vv. 12330-12334) ; cependant, au cours de l'épisode, seuls les chevaliers découvrent la trahison dont ils sont victimes ; dans la rédaction courte, composée antérieurement, l'épreuve du cor n'indique d'ailleurs que la tromperie féminine (voir *Première Continuation de Perceval*, éd. du ms. L édité par William Roach : version courte, traduction de Colette-Anne Van Coolput-Storms en regard, Paris, Le Livre de Poche (Lettres Gothiques), 1994, vv. 3169-3174).

15 — Dans le *Lai du Cort Mantel*, Caradoc et son amie quittent la cour sitôt après le repas ; le couple ne s'attarde pas davantage dans le *Lai du Cor*.

Li rois ot ire et devinz chاوز.
 Molt biau sot covrir et celer,
 Por sa gent qu'il ne vost trobler,
 Sa grant ire et son mautalant ; [...]

Première Continuation, vv. 12368-12371.

Guenièvre elle-même, aussi fausse et rusée qu'une reine de lai, est la seule femme suffisamment habile pour trouver une parade. A son avis, l'aventure vise à un but infamant et nul ne doit la tenter¹⁶. Arthur s'obstinant dans son désir, Guenièvre s'adresse au Ciel à voix haute : puisque le roi désire boire, hé bien, qu'il soit mouillé !

En définitive, plus la reine est coupable, et plus elle déploie d'aisance à faire croire l'inverse. Par ailleurs, lorsque les textes raillent l'inconstance féminine, il devient difficile de dramatiser la faute. D'esprit généralement plus sérieux que les textes courts, les romans respectent mieux le couple royal. Philippe Ménard note que même s'« il y a une tradition de déboires et d'humiliations comiques qui se manifeste surtout dans les romans arthuriens du XIII^e siècle, » « il est exceptionnel [...] de voir un romancier arthurien rabaisser le souverain et lui prêter les sentiments soupçonneux d'un être de bas étage¹⁷. »

Dans *Yder*¹⁸, Arthur ne se contente pas d'être jaloux, il accumule les fautes qui concernent sa fonction. Le chevalier ne demeure pas aussi passif que dans le lai féerique et le mauvais suzerain peut ainsi se créer un ennemi de taille. Yder, stupéfait qu'Arthur ne le remercie pas alors qu'il lui a sauvé la vie en tuant deux hommes¹⁹, ne ressemble pas à Graellent et il n'attend pas de s'appauvrir pour quitter la cour. Le premier homme qu'il rencontre, Ivenan, présente un comportement curieux, parfaitement opposé à celui qui affectera bientôt l'époux de Guenièvre. Cependant, ce personnage possède lui aussi le titre de roi, l'égalité des rangs soulignant encore mieux le trait fondamental qui

16 — « Biaux sire chiers, n'i bevez mie ; / Car c'est aucun anchantemanz / Por faire honte a mainte genz ; / Et nus saiges hom n'i doit boire, / Car molt tost i porroit deçoivre / Ou soi meïsmes ou autrui / Et avoir et honte et annui. » (*Première Continuation*, vv. 12342-12348).

17 — Philippe Menard, *Le Rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen Age (1150-1250)*, Genève, Droz, 1969, p. 314 et p. 251 ; l'auteur d'*Yder* est placé au rang de ces exceptions.

18 — *Yder (Le roman d')*, éd. Heinrich Gelzer, Dresde (Gesellschaft für Romanische Literatur, Band 31), 1913.

19 — *Yder*, vv. 173-175. Le début du manuscrit faisant défaut, il est impossible de connaître les circonstances exactes dans lesquelles Arthur a été sauvé.

le différencie d'Arthur. Ivenan, qui n'est jamais décrit dans ses fonctions gouvernementales (le nom de son royaume n'est même pas mentionné) propose ses armes à Yder à condition qu'il résiste aux avances de sa femme dont la conduite volage ne l'alarme pas. Le héros repousse la dame d'un coup de pied avant d'être adoubé par son époux qui s'acquitte de son « covenant » et, au contraire d'Arthur, ne le déçoit pas. Le nouveau chevalier désire traditionnellement s'essayer au métier des armes et bien-tôt, Yder met ses forces au service de Talac de Rougemont, un seigneur peu désireux de se soumettre à Arthur. C'est bien parce que ce dernier s'est montré « trop obliōs²⁰ » qu'Yder choisit le camp adverse, choix qui lui permet aussi de mieux s'illustrer que s'il triomphait d'inconnus²¹.

Ici cependant, les négligences et les manquements d'Arthur, qu'ils se traduisent par l'absence de don ou l'ajournement de l'assistance promise, ne le dégradent pas autant que sa jalousie, dérèglement privé et secret qui menace d'éroder les valeurs reconnues par la collectivité courtoise. S'il fait preuve d'une grande autonomie, le héros est destiné à régner et il peut représenter la figure idéale à laquelle Arthur ne correspond plus. Une première comparaison est ébauchée lorsque Yder, en s'éloignant de la cour où il a été si mal récompensé, offre deux magnifiques chevaux à un jeune homme déshérité. Informé de cette générosité, Arthur se reproche enfin d'avoir failli à la sienne²². C'est cependant la reine qui établit le plus évident des parallèles entre les deux hommes. Doutant à tort de sa fidélité, le roi l'a interrogée afin de savoir quel chevalier elle épouserait si lui-même venait à décéder. Guenièvre commence par déclarer qu'elle suivrait Arthur dans la tombe avant d'affirmer qu'elle ne se remarierait pas. Mais finalement, en raison de l'insistance du roi, elle donne le nom d'Yder. Le roi n'attendait que cette réponse et il décide alors d'éliminer le héros²³ dont il était déjà jaloux. Au cours du siège de Rougemont en effet, la reine a assisté aux

20 — *Ibidem*, v. 947.

21 — Le roi commet encore une faute en attaquant Talac, car il aurait dû commencer par secourir une vassale en difficulté, la dame du Château des Pucelles. Par la suite, lorsque Talac, invaincu, lui a tout de même rendu hommage, il lui refuse temporairement son aide parce qu'il estime enfin nécessaire de combattre en faveur de la dame.

22 — *Ibidem*, vv. 166-177.

23 — Des ore est li reis en agait / De Yder destruire e cil ne. l set ; / Ha las, por dreit nient le het, / A tort li voelt tolir la vie. / Crüel(e) chose a en gelosie. (*Ibidem*, vv. 5240-5243). Par la suite, le texte condamne encore vigoureusement Arthur : « [Le roi] [...] volt Yder livrer a mort, / Si a vers li merveillos tort, / Mes la gelosie l'atise. » (*Ibidem*, vv. 5451-5453).

exploits d'Yder, traîtreusement attaqué par Keu. En apprenant que le héros a survécu à sa blessure, elle a souhaité le voir devenir chevalier de la Table Ronde. Ce désir a aussitôt éveillé les soupçons du roi qui n'apprécie guère que son épouse fasse si grand cas d'Yder²⁴. Par ailleurs, puisque le héros a préservé Arthur de la mort en affrontant victorieusement deux adversaires, peut-être le roi s'est-il déjà senti inférieur à lui²⁵ ? Cette jalousie d'Arthur est à distinguer de celle éprouvée par deux autres chevaliers, Cligès et Nut, qui croient déceler un lien entre Yder et leur amie. Leur jalousie est sans rapport avec les qualités chevaleresques tandis qu'à en croire Arthur, l'amour de Guenièvre procéderait de la prouesse :

[...] « Il vos plaist por son vassalage,
Ore en sait tot vostre corage. » *Yder*, vv. 5229-5230.

Tirant son origine du « vassalage », la jalousie d'Arthur ne naît pas des préférences féminines, mais des aptitudes masculines. Le roi ne tente d'ailleurs pas de maltraiter physiquement son épouse qu'il se contente d'accuser. En projetant d'anéantir directement l'objet de sa haine, Yder, il déchoit et tombe presque aussi bas que son sénéchal qui, envieux du héros, a tenté de le tuer par surprise.

La haine de Keu est motivée par une humiliation guerrière, celle qu'il a ressentie quand Yder l'a abattu plusieurs fois de son cheval avant de le blesser. Les rivalités engendrées par les armes s'avèrent plus tenaces que celles associées aux dames : il suffit en effet que l'identité du héros soit dévoilée pour que la jalousie de Cligès et celle de Nut s'envoient²⁶. Arthur de son côté souhaite fermement se débarrasser d'Yder et il l'envoie combattre deux géants ; en outre, il interdit à Gauvain et Yvain, parfaitement soumis, de seconder leur compagnon²⁷. Le héros triomphe des deux

24 — *Ibidem*, vv. 3170-3174.

25 — Dietmar Rieger note que « la supériorité effective d'Yder est évidente dès les premiers vers. Elle l'est forcément surtout à Arthur qui sait bien qu'il doit sa vie à Yder, à un homme qui n'est même pas encore armé chevalier, et qui, en oubliant Yder, veut seulement oublier, voire refouler ce fait-là. » (« La jalousie dans le roman arthurien, l'exemple du roman d'Yder, *Romania*, 110, 1989, pp. 364-382, pp. 375-376).

26 — Leur jalousie n'était pas plus fondée que celle du roi.

27 — Craignant bientôt qu'un malheur ne soit survenu, le neveu d'Arthur ne blâme pas le roi, mais Yvain et lui-même : n'ont-ils pas bien mal respecté le serment d'alliance qu'ils avaient conclu avec Yder ? Yvain cependant ne se reproche rien ; selon lui, c'est le héros qui a trop entrepris. Faut-il préciser que la supériorité d'Yder éclate encore au cours de cet épisode ? Il ne rêve que d'affronter cette aventure qui lui permettra d'obtenir la main de sa bien-aimée ; les géants ne lui inspirent aucune crainte, alors que la simple vue de leur cadavre effraie grandement le roi et ses compagnons.

monstres, mais se retrouve à nouveau exposé à la félonie de Keu. Cette fois, comme le roi, le sénéchal opère discrètement et, au cours de la nuit suivant le combat, Yder se plaignant d'une très grande soif, il lui apporte un hanap empli d'eau empoisonnée. De la même façon qu'Arthur imagine sa femme attachée à Yder, le sénéchal hait le chevalier qu'il suppose intime avec le roi²⁸. Laissé pour mort, Yder reçoit l'aide de deux frères. L'aîné le sauve grâce à sa science médicale et l'autre raconte la tentative de meurtre à la cour. Avant de mentionner l'« envie²⁹ » du sénéchal, Gauvain déplore l'attachement d'Arthur pour un traître. Ce héros, puis Nut, le père d'Yder, sont prêts à établir par un duel judiciaire la culpabilité de Keu, mais le roi ordonne qu'on ne cause aucun mal au sénéchal qui s'est enfui dans une chambre. Déjà, lors de la première agression commise par Keu, Gauvain s'étonnait qu'Arthur garde un tel chevalier à son service et il réclamait justice³⁰. Cette demande était arrêtée net par la nouvelle qu'Yder, en bonne santé, se reposait dans une abbaye voisine et la cour partait vérifier l'information. Ici, le héros surgit en personne et même Arthur se précipite pour l'accueillir. La jalousie est oubliée lorsque la cohésion arthurienne risque de se défaire³¹. Nut abandonne ses intentions belliqueuses et désormais « est Yder mult bien del rei³² ». Au lendemain de son retour triomphal, le héros comblé d'honneurs pardonne à Keu, et il affirme au roi qu'il lui appartient comme jamais par le passé (« Je ere vostre e plus le sui³³ ; »). Si, à la fin du roman, Arthur et Yder s'entendent tellement bien, c'est également parce que la situation du héros évolue. Couronné et marié à la reine Guenloïe³⁴

28 — A Rougemont, le roi, dont la jalousie ne s'est pas encore déclarée, pleure lorsqu'il croit qu'Yder va mourir du coup infligé par Keu. Il regrette d'avoir assiégé le château de Talac au lieu de secourir la dame du Château des Pucelles, et il en rejette d'ailleurs la responsabilité sur Keu qui l'aurait mal conseillé (*Yder*, vv. 2445-2464) ; quelques semaines plus tard, le roi témoigne de l'estime au héros guéri. Yder, parce que Gauvain l'en priait, a accepté d'appartenir aux chevaliers de la Table Ronde. Alors, « Mult est Yder privez del roi, / Or puet crever li cuers a Koi. » (vv. 3269-3270). Yder sauve ensuite la reine en luttant contre un ours : « Mult fu Yder a cort proisiez. » (v. 3398).

29 — *Ibidem*, v. 6350.

30 — Keu devrait être pendu en raison de sa trahison, constatée par de nombreux témoins (voir vv. 3125-3139).

31 — Ce renversement de situation a été analysé par Dominique Boutet : « L'harmonie l'emporte sur la voie juridique, parce que celle-ci aurait mutilé la cour. Une cour qui forme une totalité vivante dont l'unité, l'harmonie, l'intégrité physique sont primordiales. C'est pourquoi sans doute le poète n'a pas besoin de motiver le retournement psychologique d'Arthur, ni sa brusque amitié pour Yder : ils sont le fruit de cette même idéologie. On glisse ainsi du droit vers le mythe. » (*Charlemagne et Arthur*, Paris, Champion, 1992, p. 349).

32 — *Yder*, v. 6397.

33 — *Ibidem*, v. 6611.

34 — Le prénom de cette reine tend à en faire un double de Guenièvre, de sorte que

qu'il aimait depuis longtemps, Yder ressemble d'autant moins à un rival qu'il prend congé le jour-même.

Lorsque les tensions culminent avant de s'apaiser, il n'est plus guère question de Guenièvre et sa quasi-éclipse — elle n'apparaît plus qu'en tant que spectatrice — semble significative de son rôle, très ponctuel et qui servait à rehausser les qualités chevaleresques du héros. Par ailleurs, le roman d'*Yder* illustre parfaitement les effets désastreux de la jalousie et il contribue à expliquer l'aveuglement du roi dans d'autres textes.

On peut en effet relire *La Mort le Roi Artu*³⁵ en s'interrogeant sur le peu d'empressement que met Arthur à découvrir la vérité. Pendant environ trente-cinq ans, ni le roi ni la cour ne décèlent la liaison entre Lancelot et Guenièvre³⁶. Cependant, une fois la transgression détectée, il faudra moins de deux ans pour que le royaume s'effondre. Convaincu que Lancelot ne se rend pas au tournoi de Winchester afin de demeurer avec la reine, Agravain dénonce l'adultère dans la semaine où il s'en aperçoit. Spontanément, le roi se montre alors prêt à excuser Lancelot et, mieux encore, à le considérer comme une victime : s'il y a eu pensée adultère de la part du héros « force d'amors li fist fere, encontre qui sens ne reson ne puet avoir duree³⁷. » Cependant, Arthur ne croit guère à l'existence de la liaison et s'il interdit le tournoi à la reine, ce n'est pas pour vérifier la véracité de l'accusation formulée par son neveu, mais pour « esprouver la mençonge Agravain³⁸ ». Or, celui-ci s'est trompé dans ses pronostics puisque Lancelot ne s'attarde que dans l'intention de jouter incognito. Le roi, qui reconnaît le héros alors qu'il chemine vers Winchester, assiste bientôt à ses exploits. Lancelot, contraint par un don en blanc, arbore sur son heaume la manche d'un vêtement féminin. Arthur pouvait-il espérer recueillir plus d'éléments jouant en faveur du chevalier ? Tranquillisé, il confie à Gauvain les paroles d'Agravain. Son interlocuteur, persuadé que Lancelot et la demoiselle d'Escalot s'aiment mutuellement, sou-

l'image du héros est encore à rapprocher de celle d'Arthur ; par ailleurs, les liens du sang — et non ceux du mariage — unissent Guenlôie à Arthur : elle est sa nièce.

35 — *La Mort le Roi Artu*, éd. Jean Frappier, Genève, Droz / Paris, Minard (T.L.F. 58), 1964 (1^{re} éd. : 1936). Traduction de Monique Santucci : *La Mort du Roi Arthur*, Paris, Champion, 1991.

36 — Au début de *La Mort Artu*, Guenièvre a atteint les cinquante ans. Lorsque Gauvain dispute son duel contre Lancelot, celui-ci est âgé de cinquante-cinq ans (et le roi de quatre-vingt douze ans).

37 — *Ibidem*, p. 5, § 6, ll. 27-29.

38 — *Ibidem*, p. 6, § 7, ll. 12-13.

tient son compagnon en arguant de ses conquêtes sentimentales. Gauvain et son neveu renchérissent sur l'estime qu'ils portent à Lancelot, tant et si bien qu'Arthur affirme qu'il ne prêtera jamais foi à l'accusation d'adultère :

[...] « se touz li monz le m'aloit disant de jor en jor ne ne m'en aperceüsse mieuz que ge m'en sui aperceüz, si nel creroie ge pas. »

La Mort le Roi Artu, p. 30, § 30, ll. 98-100.

Lancelot a été gravement blessé à Winchester et, sans nouvelles de lui, Arthur s'inquiète. Contrairement à la reine, il ne peut admettre que le héros s'attarde chez la demoiselle d'Escalot, dont Gauvain a précisé l'humble origine. Hébergé chez sa sœur Morgane où les preuves visuelles de l'adultère lui sont assénées par des images commentées, le roi doute encore. En émettant une réserve, il annonce qu'il agira : à supposer que les peintures disent vrai, il fera prendre les amants en flagrant délit³⁹.

Cependant, une fois de retour à Kamaalot où Lancelot n'a séjourné qu'un jour, le roi se figure qu'un chevalier épris ne se serait pas éloigné si rapidement de sa maîtresse et qu'il ne l'aurait pas négligée si longtemps (environ six semaines). Bien que ses soupçons aient augmenté, il oublie facilement la blessure du héros et ne songe pas à une brouille entre les amants. Or, la reine, nantie des mêmes renseignements qu'Arthur, est certaine que son ami la trompe et c'est sa colère qui a provoqué le départ de Lancelot. Le roi, d'ailleurs, ne devrait-il pas s'interroger au sujet de ce départ, au lieu de s'en satisfaire si rapidement ? Gauvain s'est quant à lui irrité de ne pouvoir retenir son compagnon qui prétextait une affaire personnelle urgente, sans fournir plus de détails. Toutefois, lorsque le cousin de Lancelot, Bohort, craint que le roi attende encore longtemps le héros, déjà absent depuis plus de huit semaines, Arthur semble traversé par une demi-intuition. Il pressent en effet une querelle dont l'origine lui échappe complètement : « Et por quoi, fet li rois, n'i vendra il ? S'est il donques corrouciez a nos⁴⁰ ? »

Quelques jours plus tard, la nef qui transporte le corps sans vie de la demoiselle d'Escalot arrive à la cour. Par écrit, la jeune fille blâme Lancelot qui lui a refusé son amour. Gauvain admet qu'il s'est mépris et la reine, en proie au malheur puisqu'elle est accusée d'avoir empoisonné un chevalier, sait aussitôt que le héros lui

39 — *Ibidem*, p. 64, § 53, ll. 59-63.

40 — *Ibidem*, p. 82, § 66, ll. 27-29.

est toujours demeuré fidèle. Pour Arthur, il semble que la différence de condition sociale continue, malgré les informations communiquées par Morgane, d'expliquer le désintérêt de Lancelot : il ne paraît pas penser que le chevalier n'était peut-être pas libre de ses sentiments. Et lorsque le roi ne parvient pas à trouver un champion qui établirait par un duel judiciaire l'innocence de Guenièvre, il ne réfléchit pas que des sentiments adultères peuvent animer le héros qui surgit juste à temps. Au terme du combat, il se précipite afin de l'embrasser.

Finalement, il faut l'imprudence du couple illégitime pour que la situation se dégrade. Contrairement au roi, presque chacun alors s'est rendu compte de l'adultère. Les cinq neveux du roi en parlent entre eux et, plutôt que les regards, les gestes ou les propos des amants, c'est cette conversation qui attire l'attention d'Arthur. Gauvain et Gaehriet préférant quitter la pièce plutôt que de lui répondre, le roi menace Agravain qui renouvelle l'accusation. Enfin atteint, Arthur pâlit, demeure silencieux, puis ordonne à Agravain, Mordret et Guerrehet d'exécuter le dessein conçu chez Morgane : surprendre le couple en flagrant délit. L'attitude du roi dément la fermeté de ses paroles : en le voyant si songeur et si tourmenté, son entourage n'ose plus dire un mot. Lancelot remarque qu'Arthur est furieux contre lui, mais il ne renonce pas à rejoindre la reine. Toutefois, il s'arme et veille à fermer la porte de la chambre, de sorte qu'Agravain et ses chevaliers échouent dans leur entreprise. Lancelot peut s'enfuir, mais la reine est condamnée à mort. Abusant de ses droits, le roi a en effet exigé en cette peine. Gauvain le menace alors de quitter à jamais son service et le peuple se lamente. Pas plus que Guingamor ne signalait l'inconduite de la reine à son oncle, Gauvain n'a rapporté la faute : ce sont les personnages malintentionnés qui espèrent tirer parti de l'adultère. Le roi lui-même s'afflige de ce que les amants ont été découverts ensemble et il éprouve une telle pitié pour la reine qui va être brûlée qu'il ne peut la regarder et, à plus forte raison, assister au supplice qu'il a lui-même choisi⁴¹.

41 — D'une façon générale, la peine du feu est une sanction inhabituelle pour punir l'adultère (voir Jonin Pierre, *Les Personnages féminins dans les romans français de Tristan*, Aix-en-Provence, Ophrys, 1958, pp. 67-71 ; Santucci Monique, Préface à *La Mort du Roi Arthur* (Traduction), *op. cit.*, pp. 7-21, p. 15). L. Tanon remarque que cette condamnation était prononcée contre les femmes dans les cas de « grands crimes » (« Les justices seigneuriales de Paris au Moyen Âge », *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 1882, chap. III, pp. 475-483, p. 478). Ainsi, la faute de Guenièvre paraît plus grave en raison de son rang. Le texte évoque d'ailleurs le cas particulier : [...] « car autrement ne doit reine mourir qui desloiauté fet, puis que ele est sacree. » (*La Mort le Roi Artu*, p. 122, § 93, ll. 34-35).

En fait, le roi paraît moins se soucier des sentiments de la reine que de la trahison du héros, propre à le déshonorer. Ici, puisque « de Lancelot ne se puet vengier », il décide qu'« il se vengera de la reine en tel maniere qu'il en sera parlé a toz jorz mès », le « mesfet » féminin devant être châtié⁴². Une seule fois, le roi mettait précisément son épouse en cause, et c'était déjà en l'absence de Lancelot, quand, après son séjour chez Morgane, il soupçonnait la reine⁴³ sans trop de certitude. Sinon, dès la première accusation émise par Agravain, le roi examine la conduite et l'âme du héros. Il ne peut pas admettre que celui-ci entretenne des pensées coupables et, en répétant à Gauvain les paroles d'Agravain, il mentionne la déloyauté qui serait celle de Lancelot, en glissant sur celle de la reine. Chez Morgane, Arthur songe que le héros ne pouvait pas le déshonorer davantage qu'en l'humiliant avec sa femme et, là encore, ses pensées se dirigent vers Lancelot plutôt que vers la reine⁴⁴. Agravain, quand il réitère son accusation, cherche à nuire au chevalier qu'il déteste et le roi, prêt à considérer que les amants sont tous les deux des traîtres⁴⁵, voit bientôt ses réflexions se tourner à nouveau vers le seul héros. Celui-ci vient de remporter le tournoi de Karahés et Arthur regrette à voix haute que la trahison habite le cœur d'un homme aussi remarquable⁴⁶. Ces mots résonnent comme l'écho contraire de l'échange entre Gauvain et Arthur puisque, à l'issue d'un autre tournoi, celui de Winchester, le roi déclarait à Gauvain qu'« en cuer ou il a si grant proesce ne se porroit enbatre traïsons, se ce n'estoit la greigneur deablie del monde⁴⁷. » Alors que dans *Yder*, les qualités chevaleresques du héros suscitaient la jalousie du roi, elle devenaient ici un gage de loyauté. Morgane, en soulignant que Lancelot avait accompli toutes ses prouesses pour Guenièvre, pouvait sans doute d'autant mieux exhorter Arthur à la vengeance.

42 — *Ibidem*, p. 120, § 92, ll. 36-39 et l. 41 ; Morgane, qui déteste la reine, savait attiser les sentiments du roi : [...] « et il li creanta comme rois que si feroit il si cruelment qu'il en seroit a touz jorz mes parlé, se il peüst avenir que il les preïst ensamble provés. » (*Ibidem*, p. 65, § 53, ll. 71-74).

43 — *Ibidem*, p. 75, § 62, ll. 14-16.

44 — « Certes il souffre dans son cœur d'homme, mais plus encore dans son orgueil de roi ; jamais en tout cas dans sa chair : il ne sent pas les brûlures physiques de la jalousie. » (Micha Alexandre, « Le mari jaloux dans la littérature romanesque des XII^e et XIII^e siècles », *De la chanson de geste au roman*, Genève, Droz, 1976, pp. 447-464, p. 453 [1^e éd. : *Studi Medievali*, t. XVII, 2, 1951, pp. 303-320, p. 309]).

45 — « Se vos onques m'amastes, fetes tant que vous les preigniez prouvez ; et se ge n'en praing venchement tel com l'en doit fere de traïteur, ge ne quier jamés porter coronne. » (*La Mort le Roi Artu*, p. 110, § 86, ll. 44-47).

46 — *Ibidem*, p. 111, § 87, ll. 19-21.

47 — *Ibidem*, p. 30, § 30, ll. 87-89.

Secondé par ses hommes, Lancelot arrache la reine à la mort en s'attaquant aux chevaliers du roi : Agravain et Guerrehet sont tués, mais aussi, malheureusement, leur frère Gaheriet. Le roi a en effet contraint ce neveu à aller garder le bûcher et Lancelot le frappe sans l'identifier. Cent vingt-quatre pages (94 §) se sont déjà écoulées ; il en reste cent trente-neuf (110 §) dans lesquelles l'adultère ne sera ni le thème central, ni même le fil conducteur. Le récit entre dans une nouvelle phase, celle qui décrit l'affrontement des lignages⁴⁸. Le héros et les siens se réfugient avec la reine au château de la Joyeuse Garde dont le siège est bientôt décidé, même si quelques voix s'élèvent pour s'inquiéter d'une guerre contre des adversaires si illustres et si vaillants⁴⁹. Le roi, alors, commet la faute de s'inscrire dans un lignage. Il exprime surtout son désir de venger le meurtre de ses parents, Guenièvre étant encore une fois reléguée au second plan⁵⁰.

Même rejeté par le roi, Lancelot lui demeure fidèle. Au cours d'un affrontement, il se refuse à tuer Arthur tombé à sa merci. Tant de générosité bouleverse son adversaire, qui révisé alors sa position⁵¹. Finalement, c'est par l'intermédiaire de l'Eglise que la crise conjugale revient, brièvement, sur le devant de la scène. L'adultère n'ayant pas été constaté de façon certaine, le pape oblige Arthur à se réconcilier avec Guenièvre. Le roi, irrité par l'intervention du pouvoir spirituel, convaincu que la reine lui a « meffait », se soumet pourtant en raison de son « grant amour » pour elle, amour déjà mentionné au moment où Arthur, voyant que nul ne se risquerait à défendre son épouse accusée de meurtre, lui déclarait n'avoir aimé et n'aimer personne autant qu'elle⁵². Cependant, Lancelot consent si facilement à lui resti-

48 — La crainte des oppositions lignagères se lisait déjà lorsque, au tournoi de Winchester, Arthur, certain que Lancelot disputerait anonymement le tournoi, interdisait à Gauvain et Gaheriet d'y participer (§ 16). Par la suite, si les deux frères veulent dissimuler l'adultère au roi, c'est bien parce qu'ils redoutent la puissance guerrière de Lancelot (§ 85). Même Guerrehet, au caractère moins bien dessiné que Gaheriet et Mordret, recommande la prudence : Lancelot comme le roi peuvent périr en cas d'affrontement lignager (§ 86). Dans *La Mort Artu*, la solidarité familiale se manifeste au sein même de l'adultère, puisque le frère de Lancelot, Hector, ainsi que ses cousins, Lionel et surtout Bohort, partagent son secret. Au contraire de Lanval, Graellent ou d'Yder avant qu'il ne retrouve son père, le héros n'apparaît plus comme un individu isolé.

49 — Voir les paroles du roi Yon et celles de Mador (§ 104).

50 — Arthur se contente de demander si Lancelot a emmené la reine avec lui (*Ibidem*, p. 135, § 104, ll. 45-47).

51 — [...] « or voudroie ge que ceste guerre n'eüst onques esté commenciee, car plus a hui veincu mon cuer par debonereté que touz li monz n'eüst par force. » (*Ibidem*, p. 152, § 116, ll. 10-13).

52 — Evêques et archevêques sont chargés de jeter l'interdit sur le pays et d'excommunier Arthur s'il persiste dans son attitude : « Quant li rois ot ce mandement, si fu moult courrouciez ; et nonpourquant il amoit la roïne de si grant amour, tot quidast il bien

tuer la reine qu'il en vient à douter de la liaison. Quoi qu'il en soit, une fois sa femme récupérée, le roi répond à la volonté de Gauvain en souhaitant que Lancelot quitte ses terres. La liaison cesse pour toujours et Arthur emmène son épouse avec lui sans que l'adultère ne soit évoqué. On retrouve, dans un contexte plus grave, le silence des textes courts. Cet hiver-là, « demora li rois Artus el roiaume de Logres tant aiese que nus plus, car il ne veoit chose qui li despleüst⁵³. » Jean Frappier remarque que « la cause initiale de la catastrophe (le péché des amants) ne saurait plus guère faire progresser l'action. Mais c'est alors que se déploie la *démésure* de Gauvain, étroitement liée à la mort de Gaheriet⁵⁴; [...] ». »

Gauvain incite en effet son oncle à assiéger Lancelot dans sa cité de Gaunes⁵⁵ mais, au fil des événements, Arthur est de plus en plus touché par la grandeur du héros qui prouve par un duel judiciaire qu'il n'a pas tué déloyalement ses neveux. Cependant, les Romains ont profité de l'éloignement du roi pour envahir ses terres. Arthur vainc ses ennemis mais, le jour-même, apprend la trahison de Mordret : celui-ci, auquel il avait confié sa femme et tous ses biens, s'est fait couronner roi et assiège Guenièvre dont il s'est passionnément épris. Lancelot à ses côtés, jamais Mordret n'aurait osé se dresser contre lui, raisonne le roi⁵⁶. Il est alors conseillé par Gauvain qui, en agonisant⁵⁷, recouvre la raison : Arthur doit, à son avis, demander l'aide de Lancelot. Mais le roi, conscient de ses torts envers le héros, n'ose pas lui adresser cette requête qui, selon lui, n'aboutirait pas⁵⁸. Les qualités courtoises de Lancelot sont telles qu'en définitive, c'est le mari qui s'estime coupable.

qu'ele li eüst meffait, que il fu legierement vaincus ; [...] » (*Ibidem*, p. 153, § 117, ll. 16-20). La veille du jour où Lancelot prouvait l'innocence de Guenièvre accusée du meurtre de Gaheris, le roi évoquait son amour (p. 101, § 79, ll. 34-41). La première dénonciation d'Agravaïn et les révélations de Morgane ne l'avaient donc pas découragé.

53 — *Ibidem*, p. 165, § 128, ll. 1-3.

54 — Frappier Jean, *Étude sur La Mort le Roi Artu*, Genève, Droz / Paris, Minard, 1961 (1^{re} éd. : 1936), p. 363.

55 — Le roi n'est pas toujours stimulé par son neveu ; un duel entre Gauvain et Bohort aurait pu éviter la guerre, mais Arthur a refusé ce combat avant de certifier à Lancelot qu'il viendrait le guerroyer dans son pays (*La Mort le Roi Artu*, p. 159, § 119, ll. 67-92) ; au moment où l'évêque de Rochester l'incitait à se réconcilier avec son épouse, Arthur affirmait déjà qu'il ne cesserait pas la guerre pour autant (*Ibidem*, p. 153, § 117, ll. 20-22).

56 — *Ibidem*, p. 212, § 165, ll. 21-27.

57 — Les Romains ont blessé mortellement Gauvain, mal remis d'un coup donné par Lancelot.

58 — *Ibidem*, p. 213, § 166, ll. 28-31 ; voir aussi p. 226, § 176, ll. 33-35 ; averti des songes du roi, l'archevêque lui recommande à son tour de faire appel à Lancelot (pp. 227-228, § 177, ll. 10-21).

La rage ressentie par le roi contre Mordret qui a abusé de sa confiance est sans commune mesure avec les sentiments d'affliction qu'il éprouvait au moment où la liaison avec Lancelot éclatait au grand jour. D. Boutet a souligné qu'en désirant tuer lui-même ce fils né de l'adultère et, plus grave encore, de l'inceste, Arthur veut surtout « effacer [...] son propre péché ineffaçable »⁵⁹. Le coupable semble ainsi davantage condamné pour son origine et son être qu'en raison de ses actes : Mordret ne peut qu'accumuler les trahisons — sans espoir de conversion au bien — alors que Lancelot ne paraît jamais complètement coupable. Dans une lettre que Mordret a signée du nom d'Arthur, le mauvais chevalier annonce de façon mensongère le décès d'Arthur, et il préconise son mariage avec la reine afin d'empêcher que Lancelot ne vienne l'épouser. Telle une épouse parfaitement aimante, Guenièvre ne paraît pas songer à cette éventualité. Se distinguant alors par sa loyauté, elle se désole en apprenant la mort du roi. Lorsque le roi est en butte à l'adversité, les réactions de Guenièvre et de Lancelot témoignent de leur loyauté et allègent leur faute.

Si Guenièvre regrette son époux, celui-ci déplore l'absence de Lancelot⁶⁰ : avant son ultime combat contre le traître, le roi comprend enfin que Lancelot l'aurait secouru, ce qui est encore une façon de dire la noblesse du héros et d'affirmer la résurgence des anciennes amitiés. En revanche, le roi ne songe plus jamais — du moins explicitement — à Guenièvre. Lorsqu'il rentre affronter Mordret, c'est sa terre qu'il veut défendre contre un traître, la mort du parjure et la défaite de ses ennemis qu'il souhaite⁶¹. Sa chute, le salut de ses hommes, le sort de son épée qu'il voudrait offrir à Lancelot, le « plus preudome » du monde et le meilleur des chevaliers⁶², alimentent ses dernières pensées. Au lieu de discrediter le héros, l'adultère aura encore confirmé son extraordinaire supériorité, admirée par celui-là même qui aurait pu s'en plaindre parce qu'elle le lésait de sa femme⁶³. Subjugué par

59 — « Arthur et son mythe », *La Mort du Roi Arthur ou le Crépuscule de la chevalerie*, Études recueillies par J. Dufournet, Paris, Champion (Unichamp), 1994, pp. 45-65, pp. 59-60.

60 — *La Mort le Roi Artu*, p. 212, § 165, ll. 20-34 ; voir aussi p. 240, § 186, ll. 35-41.

61 — *Ibidem*, p. 219, § 171, ll. 10-14, p. 225, § 176, ll. 20-24, p. 226, § 176, ll. 40-46, pp. 229-230, § 179, ll. 2-9.

62 — *Ibidem*, § 191-192 ; « li plus preudom del monde et li mieudres chevaliers » : p. 247, § 192, ll. 34-35.

63 — Francis Dubost souligne qu'à la fin de *La Mort Artu*, on assiste « à un puissant retour de l'affectivité entre des hommes qui n'ont jamais eu (ou qui n'ont plus) de femme et qui ont renoncé à tout, sauf aux ultimes douceurs d'une amitié forgée souvent dans le compagnonnage guerrier, la solidarité des combats, la recherche du plus grand

Lancelot, le roi n'est alors pas si différent de Guenièvre dont le souvenir semble étrangement absent.

Finalement, excepté dans les lais du type *Cor* et *Mantel* qui se focalisent sur un événement bien précis, l'adultère et, plus exactement, la trahison féminine, ne sauraient constituer longtemps le noyau du récit. Très vite, le chevalier redevient le personnage prioritaire autour duquel se construit le roman et vers lequel s'oriente l'esprit du roi : il est moins question d'amour et de sentiments pour les dames que d'honneur et d'exploits guerriers. La faute extraconjugale, réelle ou imaginaire, est éclipsée par les rivalités d'ordre chevaleresque ou les oppositions lignagères qui n'attendaient qu'une occasion pour se manifester.

La conscience de l'adultère dérègle profondément la société arthurienne quand elle amène le roi, homme d'État, à agir de façon individuelle, soit secrètement, comme dans *Yder*, soit abusivement, comme dans *La Mort le Roi Artu*. Même dans le domaine sentimental, la loi veut qu'Arthur écoute les conseils d'autrui, et la chute le menace toujours lorsqu'il cherche à satisfaire des désirs et des intérêts personnels qui rompent l'ordre courtois, conçu comme un idéal d'harmonie collective. A la toute fin du récit cependant, tandis que les relations du roi avec la reine sont rejetées à l'arrière-plan, l'entente d'Arthur avec les plus remarquables héros de la cour ne manque pas d'être à nouveau exaltée. Dans une littérature visant à éduquer les hommes, ce sont bien les valeurs masculines qui occupent la première place.

Nathalie GRANDPERRIN